

Bretagne, Côtes-d'Armor
Binic-Étables-sur-Mer

Phare ou feu de Binic (Binic fusionnée en Binic-Etables-sur-Mer en 2016)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22007892

Date de l'enquête initiale : 2007

Date(s) de rédaction : 2007, 2023

Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Binic, enquête thématique régionale Les ports de Bretagne

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : phare

Compléments de localisation

commune fusionnée après inventaire Commune inventoriée sous le nom de Binic

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : . Domaine Public Maritime

Historique

L'avant-port de Binic est construit entre 1846 et 1852. Nommé port de Penthievre en 1890, Il est constitué d'un grand môle de 315 mètres (jetée de Penthievre) et du quai de l'estacade (prolongement de l'actuel quai des Corsaires au début du 20e siècle). La création du môle modifiant le chenal d'accès au port, l'installation d'un feu est nécessaire pour que l'avant-port puisse remplir pleinement son rôle d'abri. Le projet est approuvé en 1853.

Edifié par les entrepreneurs Le Saint et Boizard en 1853, sur le plan de l'ingénieur Reynaud, avec un dessin d'exécution des ingénieurs Camus et Gauffier, Il est allumé le 20 mars 1854.

Fonctionnant initialement à l'huile minérale, il est électrifié en 1949 lors de son rétablissement. Anfray, maître du port, en fut l'allumeur de 1930 à 1960.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle

Dates : 1853 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Camus et Gauffier (dessinateur, attribution par source)

Description

Le feu de port de Binic (établissement de signalisation maritime ESM) est construit au centre du musoir de la jetée de Penthievre. Il est essentiel à l'accès au port de Binic.

L'édifice cylindrique dite tourelle est en maçonnerie de pierres apparentes, avec un escalier intérieur en colimaçon (45 marches). Servant d'amer depuis la mer pour l'entrée dans le port, une couleur blanche est appliquée sur la maçonnerie de granite. Le feu, latéral vert, est composée d'une coupole en bronze de couleur verte, posée sur une plate-forme en encorbellement entourée d'une balustrade en fer.

Pierre de taille, de couleur grise provenant des carrières de Saint-Brieuc. Toutes les assises de la tourelle ont été rigoureusement appareillées, assises possédant 0, 60 m de hauteur. Hauteur de la tour au-dessus du niveau de la jetée : 12 m, et 13 m au-dessus du niveau des plus hautes mers. Hauteur du foyer au-dessus du niveau de la jetée : 11 mètres. Hauteur du foyer au-dessus du niveau des plus hautes mers 12 mètres.

Raccordé au réseau électrique de 220 V, le feu de couleur verte à éclats a une portée de 6 miles nautiques. La période du signal est de 15 secondes pour 4 signaux. Son identifiant est FR000004220400001.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; moellon ; pierre de taille
Énergies : énergie électrique

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Aucune transformation architecturale importante n'a altéré la silhouette du fanal primitif. Ce feu mériterait d'être classé pour sa conservation et sa valorisation.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Références documentaires

Documents d'archive

- **Feu de Binic, 1852.**
AD Côtes d'Armor. Série S **Suppl. 587.** Feu de Binic, 1852.

Annexe 1

Le feu du port de Binic

L'établissement d'un feu de port de 4ème ordre sur le musoir du môle de Binic fut décidé en 1853 par la Commission des Phares à la suite d'une demande en 1852 des armateurs de Binic. Pour eux, le nouveau port construit à Binic ne pouvait remplir ses objectifs d'accessibilité de jour comme de nuit que par l'établissement d'un feu. Il avait pour fonction de servir d'amer aux navires et aux bateaux de pêche qui venaient de nuit chercher refuge dans l'avant-port. La construction de ces ouvrages avait été prise en considération par l'Administration après les vœux émis en 1844 par le Conseil Général du département et les membres de la Chambre de Commerce Nationale. En effet, la baie de Saint-Brieuc, qui s'étend depuis l'île de Bréhat jusqu'à la pointe du Cap-Fréhel, comptait sept ports maritimes d'importance relative, très différents et plusieurs havres plus ou moins abrités. Ces ports étaient annuellement fréquentés par un grand nombre de navires français ou étrangers qui importaient dans le pays des quantités considérables de houilles, de fer, de bois et de denrées de toute espèce. Par ailleurs, ils armaient pour la pêche de Terre-Neuve environ 90 navires. C'est dans la baie de Binic, que ces bâtiments d'un fort tonnage se rendaient, soit pour achever leur armement, soit pour attendre le moment favorable de gagner leurs ports respectifs. Située à l'ouest de la baie, entre la côte et le groupe des îles Saint-Quay, elle constituait un avant port naturel qui mieux abrité du côté du large, compléterait merveilleusement le système des points d'échouage de la baie. Aussi, pour remédier à cet état de choses préjudiciable aux intérêts du commerce, l'Administration ordonna des études et dans le courant de 1845, le Ministre des Travaux Publics donna son approbation à la construction dans la baie de Binic d'un avant-port donnant refuge aux navigateurs par tous les vents et à toutes les marées. Les armateurs de Binic, dont le Maire Le Pomellec proposèrent de faire l'avance des sommes nécessaires pour l'édification du môle et du feu de 3ème ordre.

Les travaux de construction débutèrent au mois de juin 1853 et s'achevèrent au mois de mars 1854. L'adjudication des ouvrages à exécuter a été approuvée le 2 août 1853 par une décision ministérielle et a été donnée aux entrepreneurs Le Saint et Boizard.

Annexe 2

Description intérieure de la tourelle

Élévation et distribution intérieure par niveau

La tourelle destinée à supporter l'appareil d'éclairage est constituée par un vide intérieur cylindrique de 0,70 mètre de rayon contenant un escalier circulaire menant à la plate forme où repose le soubassement de la lanterne. En élévation, la tourelle se compose :

- d'une embase de 0,50 mètre de hauteur et de 3,70 mètres de diamètre. D'un socle de 0,50 mètre de hauteur et de 2,70 mètres de diamètre.

- d'un tronc de cône de 7,60 mètres de hauteur avec comme base inférieure un cercle de 2,40 mètres de diamètre et comme base supérieure un cercle de 2,24 mètres de diamètre, d'une corniche de 0,90 mètre de hauteur et de 0,45 mètre de saillie.
- d'une plate forme sur laquelle s'élève le soubassement de la lanterne consistant en un cylindre droit à base circulaire de 1,15 mètre de hauteur et de 2 mètres de diamètre.

Circulations et ouvertures :

On pénètre à l'intérieur de la tourelle par une porte tournée du côté de la terre et pratiquée à 0,50 mètre au dessus du niveau de la plate forme de la jetée. On y accède au moyen de 2 marches. On arrive au palier supérieur sur lequel repose l'appareil par un escalier à noyau plein comprenant 45 marches. Ce sont les marches qui forment par leur prolongement le noyau plein de l'escalier. Celui-ci a le même axe que la tourelle et 0,20 mètre de diamètre jusqu'à la 42ème marche, et au-dessus, son diamètre est porté à 0,30 mètre. La première marche est établie à gauche et immédiatement à l'angle de la porte d'entrée. L'intérieur de la tourelle est mis en communication avec la plate-forme au moyen d'une porte ménagée dans le soubassement de la lanterne.

L'intérieur de la tourelle est éclairé par deux fenêtres rectangulaires placées, l'une au-dessus de la porte d'entrée et l'autre sur la face opposée.

Les matériaux qui ont servi à la confection de l'ouvrage : pierre de taille de granite des carrières de Saint-Brieuc de couleur grise. Toutes les assises de la tourelle ont été rigoureusement appareillées.

Annexe 3

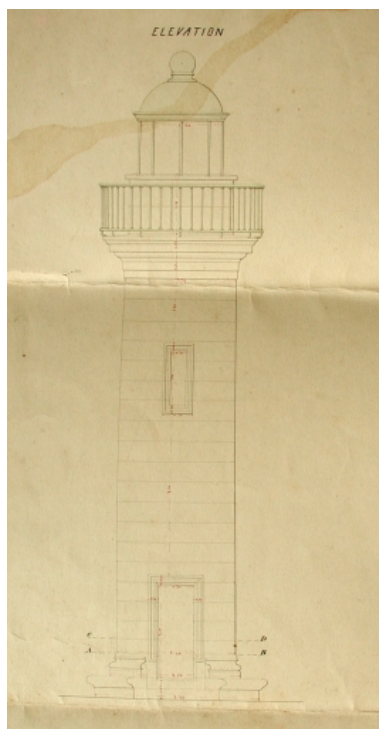
Documents d'archives

20072206005NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, S Suppl. 587.
20072206006NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, S Suppl. 587.
20072206007NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, S Suppl. 587.
20072206351NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, S Suppl. 92.
20072206008NUCB : Collection particulière
20072206009NUCB : Archives départementales des Côtes-d'Armor, S Suppl. 587.
20072206266NUCB : Collection particulière

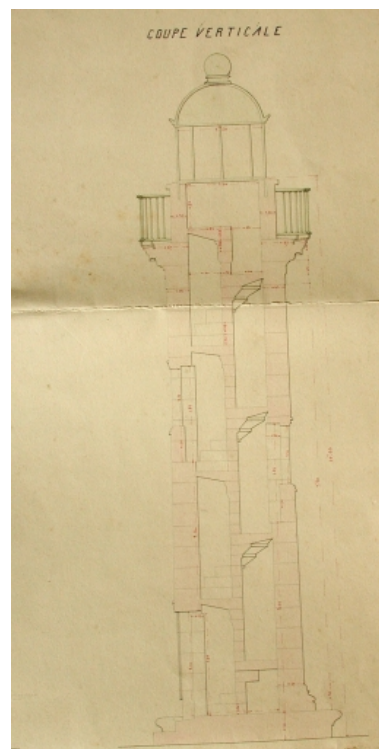
Illustrations



Plan général du port de Binic
en 1888 avec le feu fixe du
môle de Penthièvre (AD 22)
Phot. Guy Prigent, Phot.
Charles Marie Guillemoto,
Autr. Charles Marie Guillemoto
IVR53_20072206351NUCB



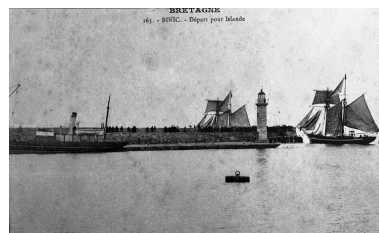
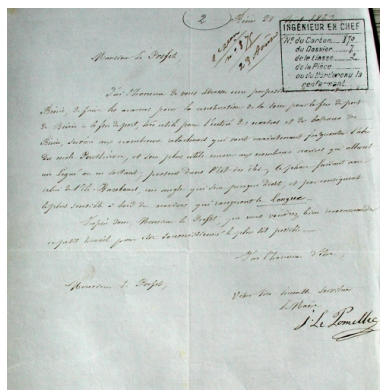
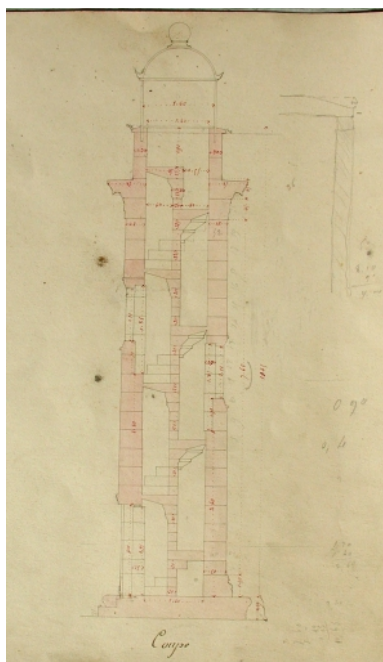
Dessin du fanal de Binic,
1852 : élévation (AD 22)
Phot. Guy Prigent, Phot.
Camus, Phot. Gauffier,
Autr. Camus, Autr. Gaffier



Dessin du fanal de Binic,
1852 : coupe verticale (AD 22)

IVR53_20072206005NUCB

Phot. Guy Prigent, Phot.
Camus, Phot. Gauffier,
Autr. Camus, Autr. Gaffier
IVR53_20072206006NUCB



Le fanal de Binic sur la jetée de
Penthièvre au temps de la grande
pêche, début 20ème siècle (Barat,
fonds Joël, AD 22, droits réservés)

Phot. Guy Prigent, Autr.

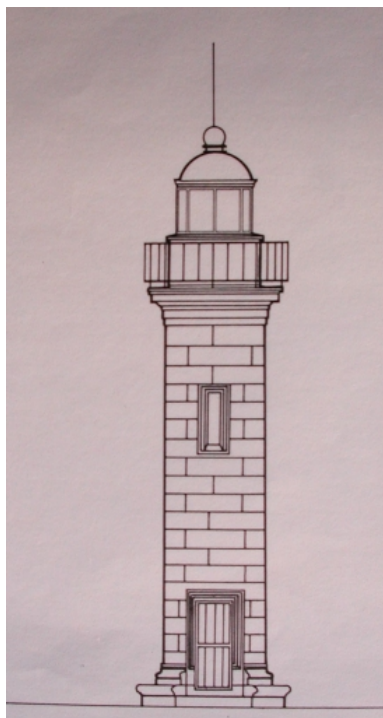
Jean-Baptiste Barat

IVR53_20072206266NUCB

Lettre manuscrite du Maire et
armateur Le Pomellec pour proposer
d'avancer les frais de construction
du môle de Penthièvre et du feu
de Binic, 21/08/1859 (AD 22)
Phot. Guy Prigent, Autr. Le Pomellec
IVR53_20072206009NUCB

Dessin du fanal de Binic, 1852 :
coupe verticale, détails (AD 22)

Phot. Guy Prigent, Phot.
Camus, Phot. Gauffier,
Autr. Camus, Autr. Gaffier
IVR53_20072206007NUCB



Dessin au trait du fanal de
Binic (J. C. Fichou)
Phot. Guy Prigent, Phot.
Camus, Phot. Gauffier,
Autr. Jean-Christophe Fichou



Vue du fanal situé sur le musoir,
au bout du môle de Penthièvre
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072206002NUCA



Vue du fanal devant
l'avant-port à marée haute
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072206001NUCA

IVR53_20072206008NUCB



Vue du fanal au bout
du môle de Penthièvre
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072206623NUCA



Vue générale
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072205999NUCA



Vue rapprochée du fanal de Binic
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072206000NUCA



Vue de la tour de forme elliptique du
fanal : remarquer le bicolorisme de
la façade, l'ouverture et la lanterne
sur la plateforme à encorbellement
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072206004NUCA



Vue de la base cylindrique très
ouvragé du fanal, en pierre de taille
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072206003NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Port de Binic (Binic fusionnée en Binic-Etables-sur-Mer en 2016) (IA22007874) Bretagne, Côtes-d'Armor, Binic-Étables-sur-Mer

Auteur(s) du dossier : Guy Prigent , Erwana L'Haridon

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor



Plan général du port de Binic en 1888 avec le feu fixe du môle de Penthièvre (AD 22)

IVR53_20072206351NUCB

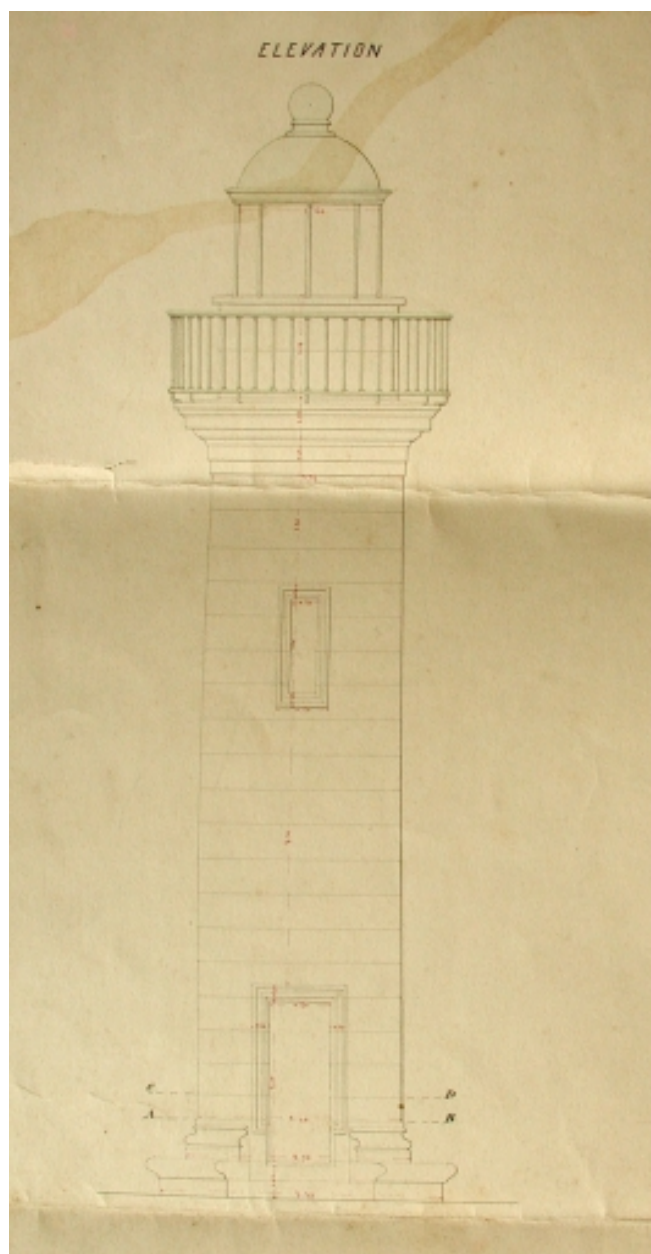
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Charles Marie Guillemoto

Auteur du document reproduit : Charles Marie Guillemoto

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dessin du fanal de Binic, 1852 : élévation (AD 22)

IVR53_20072206005NUCB

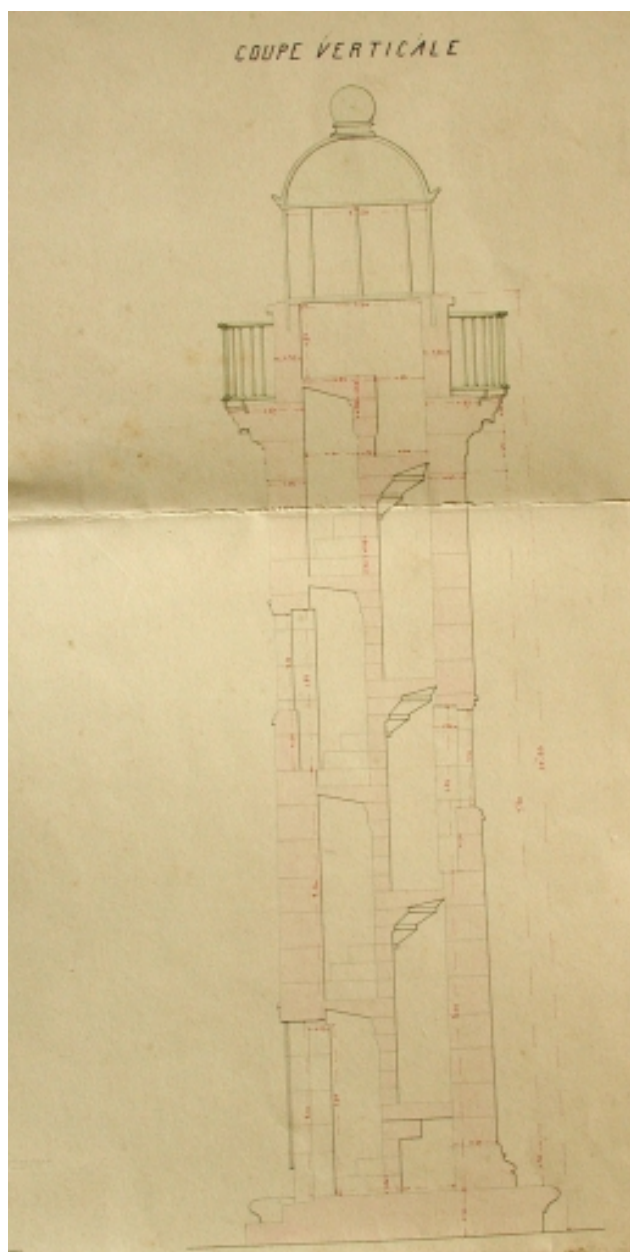
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Camus, Auteur de l'illustration : Gauffier

Auteur du document reproduit : Camus, Gaffier

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction interdite



Dessin du fanal de Binic, 1852 : coupe verticale (AD 22)

IVR53_20072206006NUCB

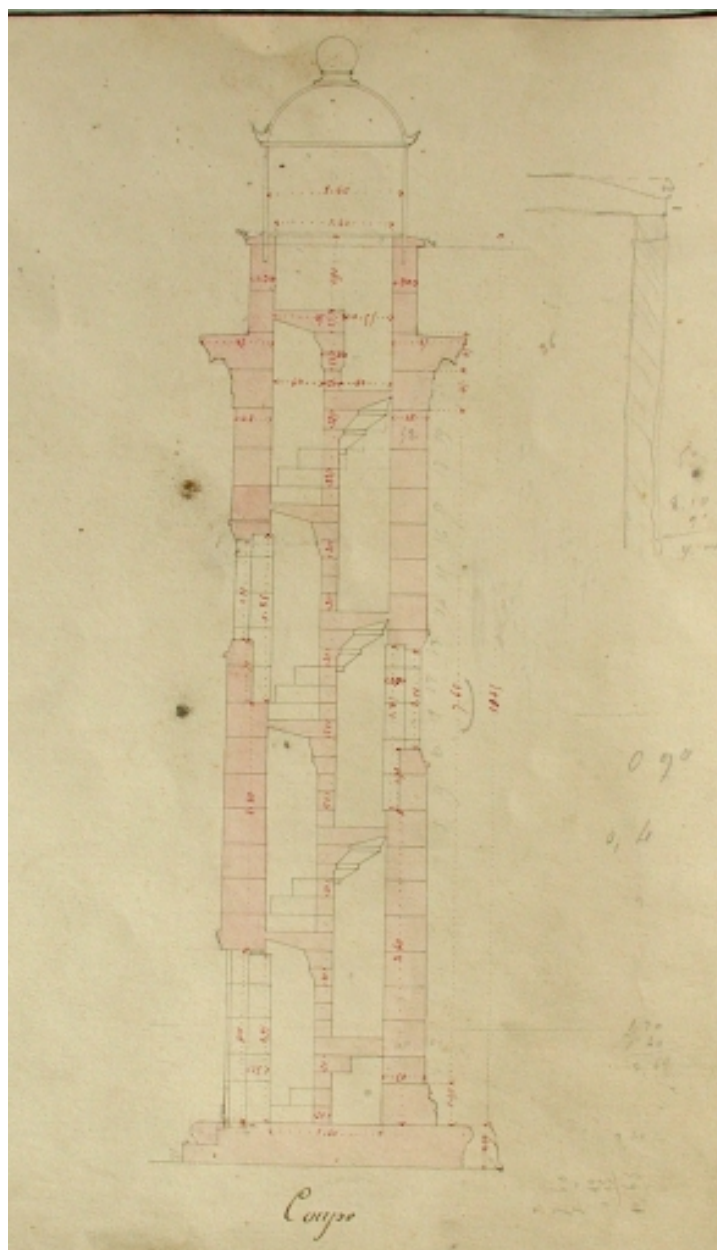
Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Camus, Auteur de l'illustration : Gauffier

Auteur du document reproduit : Camus, Gaffier

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction interdite



Dessin du fanal de Binic, 1852 : coupe verticale, détails (AD 22)

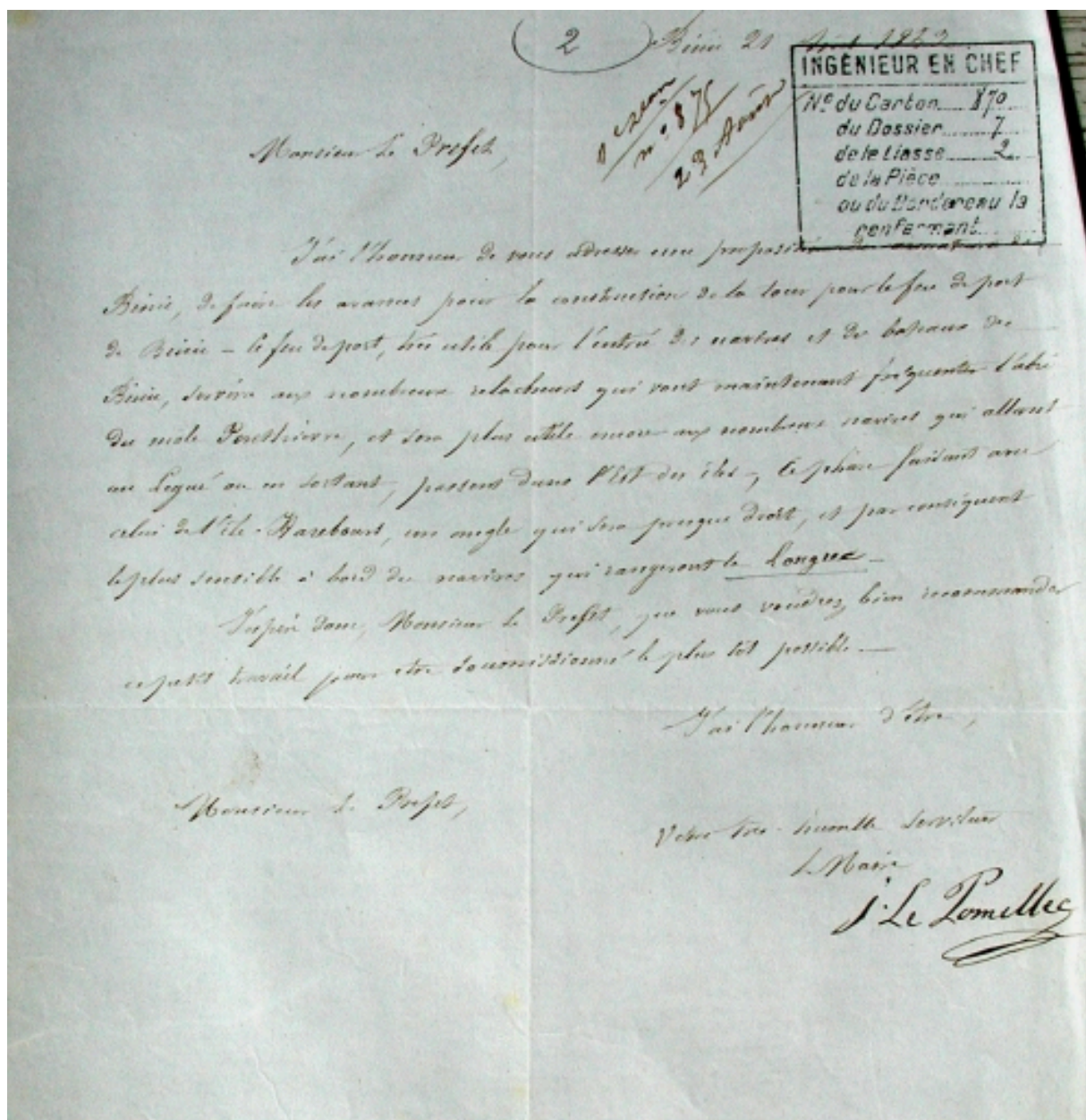
IVR53_20072206007NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Camus, Auteur de l'illustration : Gauffier

Auteur du document reproduit : Camus, Gaffier

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction interdite



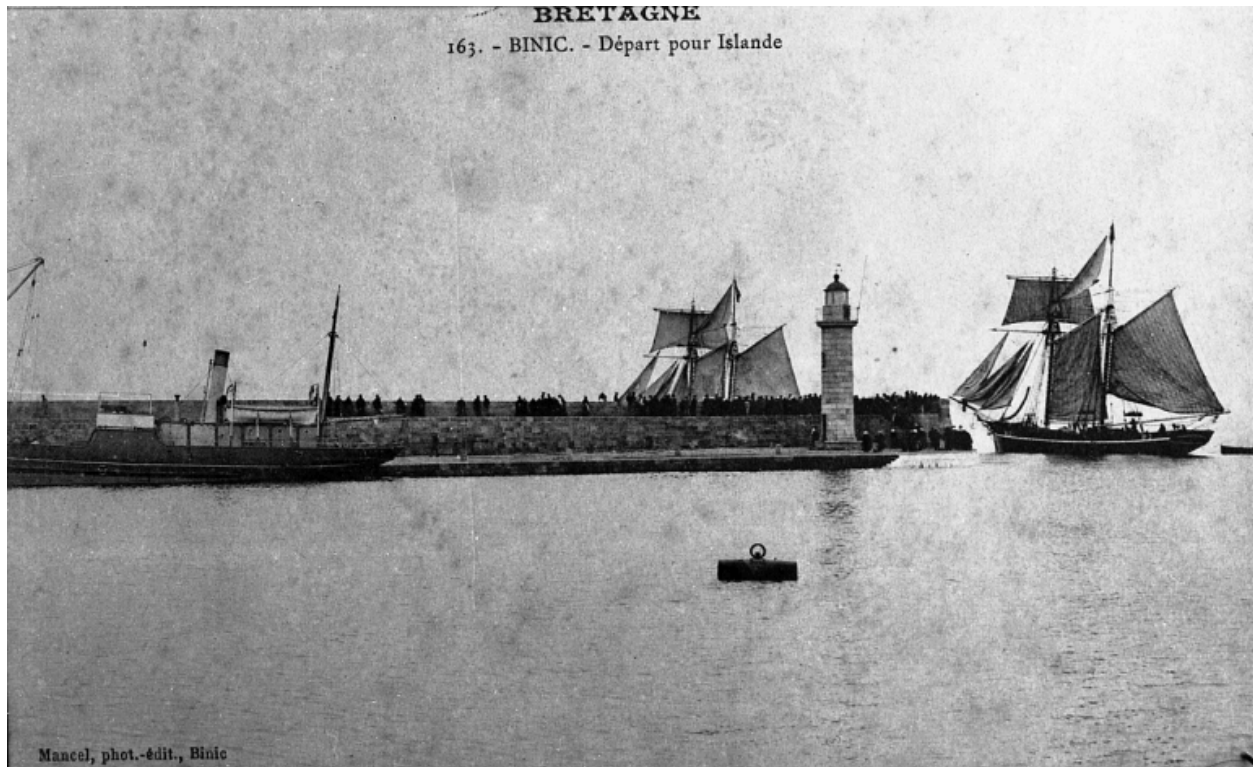
Lettre manuscrite du Maire et armateur Le Pomellec pour proposer d'avancer les frais de construction du môle de Penthièvre et du feu de Binic, 21/08/1859 (AD 22)

IVR53_20072206009NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Le Pomellec

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction interdite



Le fanal de Binic sur la jetée de Penthievre au temps de la grande pêche, début 20ème siècle (Barat, fonds Joël, AD 22, droits réservés)

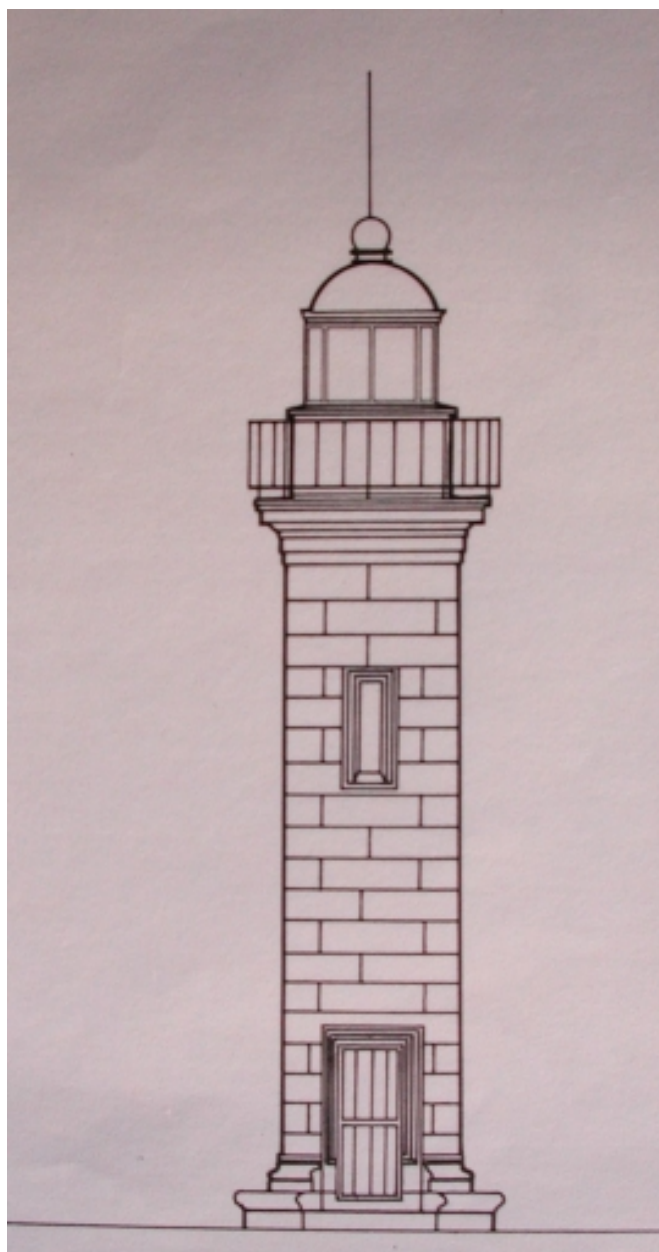
IVR53_20072206266NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Jean-Baptiste Barat

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dessin au trait du fanal de Binic (J. C. Fichou)

IVR53_20072206008NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Camus, Auteur de l'illustration : Gauffier

Auteur du document reproduit : Jean-Christophe Fichou

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction interdite



Vue du fanal situé sur le musoir, au bout du môle de Penthievre

IVR53_20072206002NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fanal devant l'avant-port à marée haute

IVR53_20072206001NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fanal au bout du môle de Penthievre

IVR53_20072206623NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale

IVR53_20072205999NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue rapprochée du fanal de Binic

IVR53_20072206000NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la tour de forme elliptique du fanal : remarquer le bicolore de la façade, l'ouverture et la lanterne sur la plateforme à encorbellement

IVR53_20072206004NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la base cylindrique très ouvragé du fanal, en pierre de taille

IVR53_20072206003NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation